****

**Stage FO «  Formation professionnelle continue (FPC) » du 23 au 27 mars 2020**

Responsables du stage : Nicole MAGGI-GERMAIN, Juan Sebastian CARBONELL (ISST – Université Paris I), Youcef TAYEB et Angéline LEDOUX (FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 23 mars 2020 | Mardi24 mars 2020 | Mercredi25 mars 2020 | Jeudi26 mars 2020 | Vendredi27 mars 2020 |
| 09:0012:30 | **Présentation de l’ISST,****de la session****& tour de table**Nicole MAGGI-GERMAINJuriste ISST - Université Paris I | **Évolution historique de la FPC et aspects sociologiques**Juan Sébastian CARBONELLDocteur en sociologie - ISST | **Rôle des IRP en matière de formation professionnelle**Nicole MAGGI-GERMAINJuriste ISST - Université Paris I | **Dispositifs de formationdans l’entreprise** (actions de promotion et de reconversion en alternance - Pro-A, contrats de professionnalisation et d’apprentissage, compte personnel de formation)Youcef TAYEBForce ouvrière | **Regard extérieur**Focus sur les dernières réformes de la FPC et sur la place de la négociation collectiveJean-Marie LUTTRINGERJuriste en Droit & Politiques de formation |
| **Nouveaux acteurs et circuits de financement**(France Compétences, OPCO, Associations Transitions Pro / CPIR, Certif’ Pro, URSSAF, Caisse des dépôts et consignations)Angéline LEDOUXForce ouvrière | **Dispositifs d’accompagnement****vers la formation**(entretien professionnel,conseil en évolution professionnelle,bilan de compétences)Youcef TAYEBForce ouvrière | **Actions de formation en situation de travail (AFEST)**Catherine BISSEYDirectrice R&D Formation, OPCO EP |
| DEJEUNER |  |  |  |  |  |
| 14:0018:00 | **Nouveaux acteurs et circuits de financement**SUITEAngéline LEDOUXForce ouvrière | **Plan de développement des compétences, obligation de l’employeur**Nicole MAGGI-GERMAINJuriste ISST - Université Paris I | **Analyse doctrinale de la VAE****& focus sur la « VAE syndicale »**Nicole MAGGI-GERMAINAlain ADELISE(Responsable de projets certification - Afpa) | **Qualification professionnelle : lien entre formation et certification**Pascal CAILLAUDChargé de recherche CNRS - Université de Nantes | **Bilan de la session**Fin de la session : 15 h |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**Le** **public**

Militants dans les entreprises et responsables dans les fédérations professionnelles appelés à négocier des accords d’entreprise ou de branche sur le thème de la formation professionnelle ;

Représentants du personnel (membres de comité d’entreprise / comité social et économique, d’une commission formation, délégués syndicaux, etc.), appelés à être consultés sur le sujet de la formation professionnelle ;

Administrateurs d’organismes et d’instances paritaires ayant en charge des problématiques liées à la formation professionnelle :

* Opérateurs de compétences (OPCO) ;
* Commissions paritaires nationales pour l’emploi (CPNE) ;
* Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) ;
* Associations Transitions Pro (CPIR) ;
* Comités régionaux pour l’emploi et la formation professionnelle (CREFOP), etc.

**Les objectifs de la formation**

Permettre à l’ensemble des stagiaires de mettre à jour et d’éclairer de manière critique leurs connaissances en matière de formation professionnelle pour faciliter l’exercice de leur(s) mandat(s) et pour que la question de la formation professionnelle continue puisse être posée comme un enjeu collectif au sein de l’entreprise (information des salariés) ou dans le cadre des négociations collectives de travail.

Ces connaissances, couplées aux échanges, doivent aider les militant(e)s à faire émerger de nouvelles pistes d'actions.

**Le contenu de la formation**

Cette session de formation se propose, en articulant interventions techniques et théoriques, de donner des éléments de compréhension et de décryptage de l’actuelle réforme de la formation professionnelle (accord national interprofessionnel du 22 février 2018 ; loi pour la liberté de choisir de son avenir professionnel du 5 septembre 2018 et décrets d’application) dans un contexte de transformation de la place du paritarisme. Les connaissances théoriques seront nourries des pratiques des stagiaires, facilitant ainsi leur réappropriation.

Le volet théorique vise à resituer la formation professionnelle continue dans son contexte sociologique et juridique. Il s'agit de comprendre le fonctionnement général de la FPC et des procédures de consultation, de mieux connaître les dispositifs, de développer une capacité à analyser les enjeux sous-tendant les réformes, d’identifier les éléments ayant un impact sur les missions.

Fin de la session : 15 h